

Master 2 S3	Master 2 S4
<p style="text-align: center;">UE 1 Séminaires : 2 au choix</p> <p><u>Séminaire « Outils et méthode de la recherche » :</u> « À quoi pense la fiction ? philosophie et littérature au 18^e siècle » (J-L. MARTINE)</p> <p><u>Séminaire de littérature :</u> « Une épopée de la connaissance. Science et littérature de l'Antiquité à nos jours » (V. SANCHEZ)</p> <p><u>Séminaire de littérature : mutualisé M1</u> « La construction du personnage de théâtre dans le théâtre européen au tournant du XX^e et du XXI^e siècle » (P. VACHER)</p> <p><u>Séminaire de langue : voir auprès de l'UFR de langues.</u></p>	<p style="text-align: center;">UE 1 Séminaires : 2 au choix</p> <p><u>Séminaire « Outils et méthode de la recherche » :</u> « Construire un objet de recherche : le libertinage entre XVII^e et XXI^e siècle » (L. GIAVARINI)</p> <p><u>Séminaire de littérature :</u> « L'œuvre d'art à l'âge de l'intermédialité » (H. GARRIC)</p> <p><u>Séminaire UFR SDL : histoire et épistémologie des savoirs</u></p> <p><u>Séminaire UFR de langues : voir auprès de l'UFR de langues.</u></p>
<p style="text-align: center;">UE 2 Cours obligatoire</p> <p>Littérature française : « L'actualisation » (M. JACQUES)</p>	<p style="text-align: center;">UE 2 Cours obligatoire</p> <p>Consolider les savoirs disciplinaires : « Relectures et adaptations du conte : l'exemple de <i>Blanche-neige</i> » (V. BESAND)</p>
<p style="text-align: center;">UE 3 Outils : 2 modules obligatoires</p> <p>1/ Langue vivante 2/ Au choix : - Latin (S. LAIGNEAU-FONTAINE) - Ancien Français (- Approfondissement de la recherche documentaire (L. OZON-GRISEZ)</p>	<p style="text-align: center;">UE 3 Outils : au choix</p> <p>Travail d'étude et de recherche : rédaction du mémoire</p>

Présentation des cours et séminaires proposés en M2

M2 – S3

UE 1 – Séminaire « Outils et méthodologie de la recherche » « À quoi pense la fiction ? Philosophie et littérature au XVIII^e siècle ».

Jean-Luc MARTINE

Ce séminaire s'attachera à prendre au sérieux la figure du philosophe des Lumières en observant comment le XVIII^e siècle a pu envisager les relations entre philosophie et fiction. À partir de quelques cas, nous nous demanderons ce que deviennent les idées lorsqu'elles entrent dans la sphère de la fable, comment les fictions deviennent un espace d'expérimentation pour la pensée philosophique, ou encore de quelle manière la fiction peut être un lieu où les concepts prennent naissance avant d'être repris et travaillés par la philosophie.

Le travail portera sur les œuvres de Montesquieu, Marivaux, Voltaire et Diderot, et particulièrement sur les textes suivants (auxquelles s'ajoutera un fascicule d'extraits distribué lors de la première séance) :

Corpus

MONTESQUIEU, *Les Lettres persanes*, édition de Paul Vernière et Catherine Volpihac-Auger, Livre de poche classiques, 2006.

VOLTAIRE, *Candide* (dans l'édition de votre choix)

DIDEROT, *Le Neveu de Rameau*, GF, 2013.

ÉVALUATION :

Les étudiants présenteront en groupe (à l'écrit ou à l'oral) une étude portant sur les relations entre fiction et philosophie dans une œuvre (ou une partie d'une œuvre) choisie parmi celles étudiées.

*

UE 1 – Séminaire de littérature française « Une épopée de la connaissance. Science et littérature de l'Antiquité à nos jours »

Véronique SANCHEZ

Au-delà de l'opposition traditionnelle entre science et littérature, qu'on doit à une conception positiviste des savoirs, ce cours voudrait faire concorder histoire littéraire et histoire des sciences pour montrer la fécondité d'échanges qui prennent des formes souvent étonnantes.

Occasion de présenter la littérature comme une démarche de connaissance à part entière qui ôte au scientisme un monopole indû, ce cours se propose aussi de faire découvrir des textes souvent magnifiques qui ont fait date dans l'évolution des savoirs et des conceptions de la littérature.

Anthologie de textes fournis par l'enseignante.

Évaluation :

Contrôle continu : un exercice de recherche et de découverte. Contrôle terminal : écrit de 2h.

*

UE 1 – Séminaire de Littérature comparée
« Personnage anonyme, personnage choral, personnage palimpseste : à propos de la construction du personnage de théâtre dans le théâtre européen au tournant du XX^e et du XXI^e siècle »

Pascal VACHER

Que devient la notion de personnage dans le théâtre de la fin du XXe et du début du XXIe siècle ? Cette question sera envisagée à partir d'un corpus de pièces remettant en question la conception traditionnelle du personnage. On verra entre autres comment le personnage est le fruit de la construction imaginaire du spectateur. Cela est vrai dans toute pièce de théâtre, mais c'est d'autant plus sensible dans les œuvres dramatiques qui refusent d'assigner une identité au personnage. Ainsi, qu'en est-il du personnage anonyme de Bernard-Marie Koltès qui s'adresse à un autre que nous ne verrons jamais et dont nous n'entendrons jamais la voix ? De même Anne, que le spectateur ne verra jamais, n'est pas pourvue d'une identité fixe dans *Atteintes à sa vie* : tout le monde parle d'elle, mais d'un tableau à l'autre, est-ce la même que l'on évoque ? Qui est-elle ? Pourquoi retravailler ainsi le personnage jusqu'à lui faire perdre une identité assignable ? Pourquoi Césaire choisit-il de donner à ses personnages des noms déjà portés par ceux de Shakespeare ? Que devient la notion même de personnage dès lors que Xavier Durringer écrit des scènes sans rapports apparents les unes avec les autres, juste pour qu'un metteur en scène en fasse un montage par lequel il pourra inviter le spectateur à construire l'histoire de certains personnages qui reviendront éventuellement de scène en scène. Et finalement, ce laboratoire dramatique contemporain nous fait réfléchir à ce que nous attendons habituellement d'un personnage de théâtre.

Corpus :

Aimé CESAIRE, *Une Tempête*, Le Seuil, « Points »

Martin CRIMP, *CRIMP*, *Atteintes à sa vie*, éditions de L'Arche.

Xavier DURRINGER, *Chroniques I et II*, *Chroniques I (des jours entiers des nuits entières)* et *II (Quoi dire de plus du coq)*, Editions théâtrales.

Bernard-Marie KOLTÈS, *La Nuit juste avant les forêts*, éd. de Minuit

Évaluation :

Examen écrit de 2 heures. Si un exposé a été réalisé dans le cadre du séminaire, celui-ci sera pris en compte dans la moyenne.

Session de rattrapage : Examen écrit de 2 heures

*

**UE 3 - Outils
« Latin »**

Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE

Ce cours est conçu comme un cours d'entraînement à la version latine et d'approfondissement de la civilisation et de la littérature latines. Chaque séance, nous travaillerons sur un texte et quelques documents (littéraires, grammaticaux ou figurés) que nous traduirons et commenterons. Ce cours d'une heure est suivi d'une 2^e heure, facultative pour les LM, consacrée à la littérature et la civilisation grecques, afin d'élargir la culture de l'Antiquité.

Au 2^e semestre, le cours est plus directement consacré à la préparation de l'option orale facultative de latin au Capes de LM (et à l'épreuve orale de langues anciennes du Capes L. Cl.)

*

**UE 5 Professionnalisation
« Écritures professionnelles »**

Laure OZON-GRISEZ

Ce cours aborde l'information écrite professionnelle d'un point de vue à la fois théorique et technique, dans la diversité de ses pratiques, journalistiques (rédiger un article, réaliser un entretien...) et communicationnelles (rédiger une 4^e de couverture, un communiqué de presse...).

Ces apprentissages enrichiront le projet mis en œuvre collectivement dans le cadre du cours « Mise en œuvre de projets ».

Corpus : documents fournis par l'enseignante

Horaires : 6 h CM + 6 h TD (1 h hebdomadaire)

Évaluation : Contrôle continu : Travail rédactionnel sur le projet.

M2 – S4

UE 1 – Séminaire « Outils et méthodes de la recherche »

« Construire un objet de recherche : le libertinage entre XVII^e et XX^e siècle »

Laurence GIAVARINI

Ce séminaire interrogera le fait que la question du libertinage a été construite à la fois au XVII^e siècle et au XX^e siècle. Parler de libertinage, *a fortiori* de libertins, c'est donc utiliser une catégorie qui n'a pas nécessairement le même sens dans le moment passé de son « invention » et de ses usages polémiques et dans le présent des chercheurs qui l'étudient pour construire un discours de nature philosophique, littéraire, moral : c'est donc une catégorie à la fois endogène (propre au passé) et exogène (appartenant à l'histoire que l'on a écrite peu à peu de ce passé). Pour cette raison, on verra que les définitions du libertinage, ses enjeux endogène et exogène peuvent ne pas coïncider et que ce hiatus historiographique pose des difficultés dans la construction de l'objet de recherche « libertinage ».

On confrontera ainsi des conjonctures d'apparition de la catégorie au XVII^e siècle – les libelles du père Garasse au tournant des années 1620, le procès de Théophile de Viau (1623-1625), la possession de Loudun (1632-1635), le moment « Tartuffe » (1664-1669) –, aux découpages proposés par des ouvrages critiques fondamentaux, ceux de Frédéric Lachèvre, René Pintard, Jean-Pierre Cavaillé principalement. On réfléchira ainsi à la façon dont des écrits critiques et polémiques contribuent à notre appréhension du passé, et nous font lire ou *ne pas lire* les écrits de ce passé.

L'objectif de ce séminaire est d'aborder les problèmes de construction (de lexique, de découpage, d'interprétation) que pose l'élaboration d'un terrain de recherche.

Bibliographie des textes étudiés ou abordés en séminaire :

- Théophile de Viau, *Poésies*,
- Charles SOREL, *Francion*, éd. 1623 en GF, éd. 1633 en Folio.
- MOLIERE, *Tartuffe*, *Dom Juan*.
- Frédéric LACHEVRE,
- René PINTARD, *Le libertinage érudit au XVII^e siècle*
- Jean-Pierre CAVAILLE, *Dis/simulations*, Paris, Honoré Champion,
- Michel de CERTEAU, *La Possession de Loudun*, Paris, Folio Histoire, 2005 [1970].

Une bibliographie précise sera distribuée au début du cours, et précisée au fur et à mesure des Séances, de même que des dossiers de documents.

Évaluation

Les étudiants devront rédiger le compte rendu critique d'un ouvrage portant sur le libertinage et figurant dans la bibliographie remise en début de semestre.

*

Henri GARRIC

Dans une époque où les œuvres d'art les plus diffusées sont immédiatement soumises à un travail d'adaptation intermédiaire (on peut penser à la saga *Star Wars* dont chaque nouvel épisode connaît immédiatement sa contrepartie en comics et en film d'animation, mais aussi aux grands succès de librairie comme *Réparer les vivants* de Maylis de Kerangal, publié en 2014 et adapté au cinéma et au théâtre dès 2016), on peut s'interroger sur le statut de l'œuvre d'art et particulièrement sur l'autonomie qu'on prête à l'œuvre littéraire dans le champ culturel et social. L'identification, issue du romantisme, qui lie une œuvre, un auteur, un style, a-t-elle encore un sens ? La valeur d'exception que confère un tel système à la littérature peut-elle encore être défendue ?

Nous aborderons ces enjeux théoriques à partir d'une approche expérimentale rompant avec l'approche traditionnelle de l'adaptation. L'adaptation est encore aujourd'hui abordée selon une logique hiérarchisée qui confronte l'œuvre-source à l'adaptation et réfléchit en termes de fidélité. Il s'agira de sortir de cette hiérarchie pour confronter de multiples versions issues du processus d'adaptation et voir ce qui se passe quand on met ces versions à plat.

Le cours aura donc une dimension expérimentale : il s'agira à la fois de trouver les procédures qui permettent d'aborder l'adaptation hors de cette conception datée de l'œuvre d'art et de proposer une description théorique de ce statut de l'œuvre d'art qui justifie une telle expérimentation. Pour cela, nous parcourrons différentes époques et leurs conceptions de l'œuvre d'art (Moyen Âge, âge classique, romantisme, époque contemporaine) et nous essaierons de proposer une conception cumulative pour penser le statut de ces « corpus d'œuvres adaptées ».

Corpus : il sera donc très large et prendra appui sur les œuvres suivantes : *Le Roman de Renard* ; *Iphigénie à Aulis* ; *Roméo et Juliette*.

Évaluation : La validation consistera en un oral où les étudiant.e.s présenteront par groupe un exemple de « corpus d'œuvre adaptée ».

Une bibliographie sera remise au fur et à mesure du travail.

*

UE 2 – « Consolider les savoirs disciplinaires », « Relectures et adaptations du conte : l'exemple de *Blanche-neige* »

Vanessa BESAND

Après en avoir étudié les sources, il s'agira de voir comment l'un des plus célèbres contes de la littérature occidentale a pu être adapté au fil des siècles par différents artistes et dans différents arts. Le conte et le personnage de Blanche-Neige sont en effet l'objet de multiples adaptations et réécritures, que l'on songe, hormis la littérature elle-même, au cinéma (en prise de vues réelles et en animation), au théâtre et au ballet (Angelin Preljocaj par exemple) ou à l'illustration et au dessin.

Qu'est-ce que ces différentes réécritures retiennent du conte (en fonction des époques et des publics auxquels elles sont destinées) et comment adaptent-elles le propos et la structure du conte à des formes artistiques et à des genres spécifiques ?

Corpus : extraits de textes distribués en cours et extraits d'œuvres cinématographiques ou théâtrales visionnés en cours.

Horaire : 2h/ semaine sur 9 semaines

Évaluation : Contrôle continu sous forme d'un examen en 2h sur table lors de la dernière séance de cours